

2.2.4.8. Les vignes

Les vignes sont présentes aux pointes Sud et Nord, ainsi qu'à l'Est du périmètre d'étude.



☞ Photographie 19 : Vigne à la pointe Sud de la zone d'étude



☞ Photographie 20 : Vigne à l'Est de la zone d'étude



☞ Photographie 21 : Vigne à la pointe Nord de la zone d'étude

2.2.4.9. Le jardin

Un jardin entretenu est présent en continuité Nord du secteur bâti existant au sien de la zone d'étude.



☞ Photographie 22 : Jardin au centre de la zone d'étude

2.2.4.10. Le dépôt de matériaux

Sur la partie centrale du périmètre d'étude se localise en un dépôt de matériaux de construction en activité.



☞ Photographie 23 : Dépôt de matériaux au centre de la zone d'étude

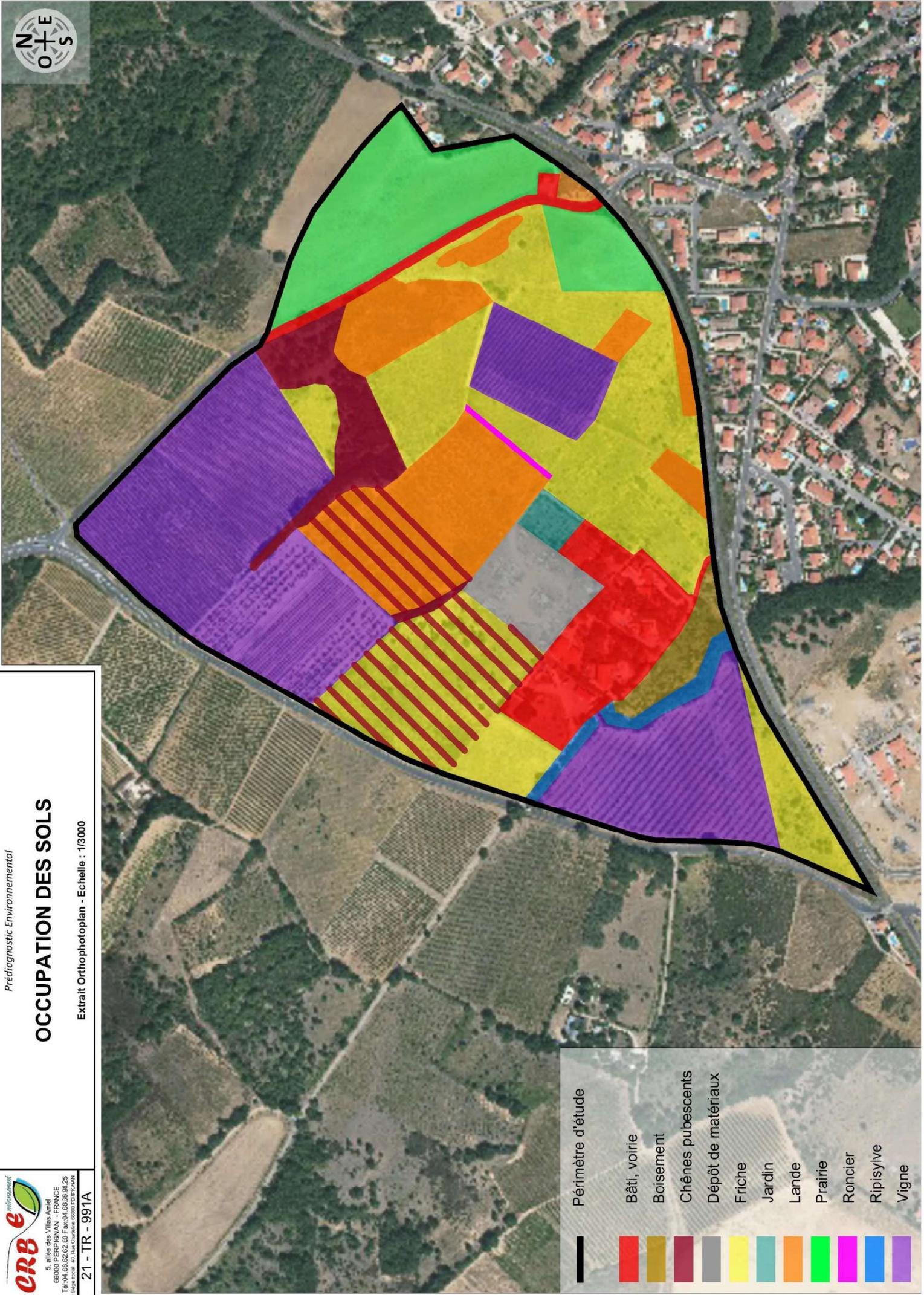
☞ Carte 8 : Occupation des sols au 1/3000°



OCCUPATION DES SOLS

Extrait Orthophotoplan - Echelle : 1/3000

21 - TR - 991A



Périmètre d'étude

-  Périmètre d'étude
-  Bâti, voirie
-  Boisement
-  Chênes pubescents
-  Dépôt de matériaux
-  Friche
-  Jardin
-  Lande
-  Prairie
-  Roncier
-  Ripisylve
-  Vigne

2.2.5. LES MAMMIFERES AUTRES QUE CHIROPTERES

2.2.5.1. Données bibliographiques

Les bases de données communales recensent sur la commune d'Ortaffa les nombres d'espèces de mammifères autres que les chiroptères suivants :

Faune LR : 10 INPN : 8 SINP : 0

2.2.5.2. Analyse du site

Le périmètre d'étude est fréquenté par le Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*), le Renard roux (*Vulpes vulpes*) et le Sanglier (*Sus scrofa*).

La zone d'étude est potentiellement fréquentée par les micromammifères communs des couronnes urbaines et agricoles (crocidures, mulots, rats et souris). Ils sont difficilement observables sauf suite à une campagne de piégeage. L'analyse de pelote de réjection permet également de dresser une liste des espèces fréquentant un site. Aucune pelote de rapace n'a été collectée sur le site.

Deux espèces protégées de mammifères terrestres peuvent fréquenter le site, l'Ecureuil roux (*Erinaceus europaeus*) et le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*). Ces deux espèces présentent un enjeu faible.

2.2.5.3. Synthèse

Deux espèces de mammifères terrestres protégées peuvent fréquenter le site, l'Ecureuil roux et le Hérisson d'Europe.

Vu l'occupation des sols, la proximité immédiate de nombreuses habitations et la fréquentation du site par les animaux domestiques, le site ne présente pas d'enjeux pour la faune mammalienne (hors chiroptère), à l'exception de la ripisylve du ravin situé dans la partie Sud-Ouest, qui joue localement le rôle de corridor écologique.

2.2.6. LES CHIROPTERES

2.2.6.1. Données bibliographiques

Les bases de données communales ne recensent pas de chiroptère sur la commune d'Ortaffa.

2.2.6.2. Analyse du site

Concernant l'étude de la fréquentation du site par les chiroptères, nous avons utilisé la technique d'inventaire acoustique fixe.

Afin de connaître la fréquentation du site par les chiroptères, nous avons réalisé une campagne de détection par la pose de deux enregistreurs passifs de type SMBat. Ces appareils permettent d'enregistrer les ultrasons émis par les chauves-souris tout au long de la nuit. Les enregistrements ainsi effectués sont ensuite traités par un logiciel, SonoChiro® qui est un logiciel de traitement automatique.

Deux enregistreurs ont été mis en place mi-juillet 2018. Le tableau ci-dessous présente la liste des espèces de chiroptère détectées et leur statut

☞ Tableau 2 : Liste des chiroptères détectés sur le site

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	Protection		Déterminance ZNIEFF L-R	PNA	Liste rouge		ENJEU DREAL OCC 2019
		Directive HFF	FR			FR	Rég.	
		Espèces d'intérêt communautaire						
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	Annexe II	P2	Stricte	PNA	VU		TRFO
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris		P2	Remarquable		LC		MODE
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl		P2	Remarquable		LC		FAIB
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune		P2		PNA	NT		MODE
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée		P2			LC		MODE
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune		P2		PNA	NT		MODE

☞ Annexe 3 : Abrégés des statuts de protection et de conservation

La campagne de détection réalisée a mis en évidence la fréquentation avérée du secteur d'étude par 6 espèces de chiroptères.

- **Potentialité d'utilisation de gîtes sur le site**

La bibliographie existante sur les gîtes utilisés par les espèces de chiroptères présentes en France a été consultée. Le tableau qui suit identifie les différents gîtes utilisés par les espèces de chiroptères identifiées sur le site.

☞ Tableau 3 : Types de gîtes utilisés par les espèces de chiroptères identifiées
(Source : Plan national de restauration des Chiroptères en France Métropolitaine 2008-2012)

	Gîtes de mise-bas						Gîtes d'hibernation					
	Combles	Autres gîtes dans les bâtiments	Ponts	Arbres	Falaises	Gîtes souterrains	Combles	Ponts	Arbres	Autres gîtes épigés	Falaises	Gîtes souterrains
Minioptère de Schreibers						x				(x)		x
Molosse de Cestoni		x	x		x						x	
Oreillard gris	x			x	(x)				?	x		x
Pipistrelle commune	x	x	x	x	?		x			x	?	x
Pipistrelle de Kuhl	x	x		x	?				x	x	?	x
Pipistrelle pygmée	x	x		x					x	x		
Sérotine commune	x	x	(x)	(x)			x		x	x		x

Légende : x : gîte utilisé (x) gîte utilisé de façon anecdotique ? : gîte dont l'utilisation est suspectée, mais non prouvée

En gras les gîtes présents sur la zone d'étude (les habitations du village de Bize-Minervois n'ont pas été prises en compte car non situées dans la zone de travaux)

- **Utilisation du site comme terrain de chasse**

La bibliographie existante sur les gîtes utilisés par les espèces de chiroptères présentes en France a été consultée. Le tableau qui suit identifie les différents gîtes utilisés par les espèces de chiroptères identifiées sur le site.

Le tableau suivant identifie les milieux de chasse utilisés par les 16 espèces de chiroptères détectées sur le site.

☞ Tableau 4 : Milieux de chasse utilisés par les espèces de chiroptères détectées
(Source : Plan national de restauration des Chiroptères en France Métropolitaine 2008-2012)

	Bois de feuillus	Bois de résineux	Bois mixtes	Lisière	Haies	Zones humides, plans d'eau, rivières boisées	Zones humides, plans d'eau, rivières non boisées	Etendues d'eau	Prairies rases	Prairies hautes, friches herbacées	Parcs et jardins	Vergers hautes tiges	Milieux urbains	Lampadaires	Falaises et aplombs rocheux
Minioptère de Schreibers	x			x		x				x			x	x	
Oreillard gris				x	x					x	x	x			
Pipistrelle commune	x	x ?		x	x	x	x		x			x	x	x	x
Pipistrelle de Kuhl				x	x	x					x	x	x	x	x
Pipistrelle pygmée	x			x	x	x	x						x	x	
Sérotine commune	x			x	x	x			x		x		x	x	

A la lecture de ce tableau, les milieux présents sur le périmètre d'étude sont favorables à la chasse pour l'ensemble des espèces contactées.

Les boisements de chênes et les lisières sont les habitats de chasse favorables au plus grand nombre des espèces de chauves-souris détectées.

Les zones urbaines limitrophes constituent également des terrains de chasse propices aux espèces détectées.

2.2.6.3. Synthèse

Soulignons dans un premier temps que la campagne de détection a été réalisée au mois de juillet 2018. Il s'agit du suivi de l'estivage, qui correspond à la période de mise bas, d'élevage et d'émancipation des jeunes individus.

Les vieux chênes pubescents situés au sein de la ripisylve du ravin au Sud-Est, ainsi que les boisements au Nord-Est peuvent potentiellement abriter des arbres-gîtes favorables aux chiroptères arboricoles, soit l'Oreillard gris, les pipistrelles et la Sérotine commune.

Le bâti peut abriter toutes les espèces de chiroptères à l'exception du Minioptère de Schreibers, pour lequel il n'existe aucun gîte potentiellement favorable sur le site.

Concernant les zones de chasse, le secteur d'implantation du projet abrite des milieux favorables à la chasse pour les chiroptères (lisière de la ripisylve, lisière des boisements et friches). La proximité des lotissements est également favorable à la chasse des chiroptères.

La lisière de la ripisylve du ravin et des boisements sont les habitats naturels les plus utilisés comme milieux de chasse par les espèces fréquentant le site. Les secteurs urbanisés à proximité sont également fréquentés par la majorité des espèces identifiées qui chassent notamment les papillons autour des lampadaires.

Le tableau ci-dessous propose la bio-évaluation des six espèces de chiroptères détectées.

Tableau 5 : Bioévaluation des espèces de chiroptères fréquentant l'aire d'étude

Nom vernaculaire	Éléments d'évaluation		Enjeu DREAL	Enjeu écologique local
Minioptère de Schreibers	Annexe II Directive Habitats. PNA Chiroptères. Déterminant ZNIEFF à critère. Absence de gîtes favorables sur le site. Zone de chasse et de transit.	Annexe IV Directive Habitats Protection nationale article 2	Très fort	Modéré
Oreillard gris	Déterminant ZNIEFF remarquable. Arbres-gîtes favorables sur le site. Zone de chasse et de transit.		Modéré	Modéré
Pipistrelle pygmée	Arbres-gîtes favorables sur le site. Zone de chasse et de transit.		Modéré	Modéré
Pipistrelle de Kuhl	Déterminant ZNIEFF remarquable. PNA Chiroptères. Arbres-gîtes favorables sur le site. Zone de chasse et de transit.		Faible	Faible
Sérotine commune	Déterminant ZNIEFF remarquable. PNA Chiroptères. Absence de gîtes favorables sur le site. Zone de chasse et de transit.		Faible	Faible
Pipistrelle commune	PNA Chiroptères. Arbres-gîtes favorables sur le site. Zone de chasse et de transit.		Faible	Faible

2.2.7. L'AVIFAUNE

2.2.7.1. Données bibliographiques

Les bases de données communales recensent sur la commune d'Ortaffa les nombres d'espèces d'oiseaux suivants :

Faune LR : 135 INPN : 118 SINP : 114

2.2.7.2. Analyse du site

C'est un total de 59 espèces d'oiseaux qui a été contacté sur le secteur d'étude.

☞ Tableau 6 : Statuts juridiques et écologique des oiseaux contactés

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	Protection		Déterminance ZNIEFF	Liste rouge		PNA	ENJEU DREAL OCC 2019
		Directive Oiseaux	Nat.		Nat.	Rég.		
		Annexe I						
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	Annexe I	P3		LC	LC		FAIB
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise		P3		LC	LC		FAIB
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer		P3		LC	LC		FAIB
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi		P3		LC	LC		FAIB
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable		P3		LC	LC		FAIB
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant		P3		VU	VU		FAIB
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna		P3	remarquable	LC	NT		MODE
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours		P3		LC	LC		FAIB
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs		P3		VU	LC		MODE
<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé		P3		LC	LC		MODE
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire				LC	LC		NH
<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe		P3		LC	LC		FAIB
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet				LC	LC		NH
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide				LC	NA		INTR
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle		P3		NT	LC		FAIB
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire		P3		LC	LC		FAIB
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale		P3		NT	LC		MODE
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	Annexe I	P3		EN	VU		FORT
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes				LC	LC		NH
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris		P3		NT	LC		MODE
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir		P3		VU	EN		MODE
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau		P3		LC	LC		FAIB
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins		P3		LC	LC		FAIB
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine				LC	LC		NH
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne				LC	LC		NH
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe		P3	remarquable	LC	NT		MODE
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre		P3		NT	LC		FAIB

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	Protection		Déterminance ZNIEFF	Liste rouge		PNA	ENJEU DREAL OCC 2019
		Directive Oiseaux	Nat.		Nat.	Rég.		
		Annexe I						
<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Hirondelle de rochers		P3		LC	LC		FAIB
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique		P3		NT	NT		MODE
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée		P3	remarquable	LC	LC		MODE
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse		P3		VU	NT		MODE
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe		P3		LC	LC		FAIB
<i>Apus apus</i>	Martinet noir		P3		NT	LC		FAIB
<i>Apus pallidus</i>	Martinet pâle		P3		LC	LC		MODE
<i>Turdus merula</i>	Merle noir				LC	LC		NH
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue		P3		LC	LC		FAIB
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière		P3		LC	LC		FAIB
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée		P3		LC	LC		MODE
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Annexe I	P3		LC	LC		MODE
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique		P3		LC	LC		FAIB
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet		P3		EN	NT		MODE
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge				LC	DD		NH
<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops		P3		LC	NT		MODE
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette		P3		VU	LC		MODE
<i>Picus sharpei</i>	Pic de Sharpe		P3		LC	LC		FAIB
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde				LC	LC		NH
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse		P3	à critères	VU	NT	PNA	FORT
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier				LC	LC		NH
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres		P3		LC	LC		FAIB
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli		P3		LC	LC		FAIB
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce		P3		LC	LC		FAIB
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle		P3		LC	LC		FAIB
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier		P3		LC	LC		FAIB
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir		P3		LC	LC		FAIB
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini		P3		VU	LC		MODE
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre		P3		NT	VU		FAIB
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois				VU	LC		MODE
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque				LC	LC		NH
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe		P3		VU	NT		MODE

↳ Annexe : Abrégés des statuts de protection et de conservation

On note la présence de deux espèces à enjeu fort, la Fauvette pitchou et la Pie-grièche à tête rousse qui fait l'objet d'un PNA. Cette dernière a été observée au gagnage, elle est considérée comme nicheuse possible.

Au total de 19 espèces à enjeu modéré ont été contactées sur le secteur d'étude.

Deux rapaces nocturnes que sont la Chevêche d'Athéna et le Petit-duc scops fréquentent le périmètre au moins pour la chasse. Une nidification de ces espèces est possible au droit des arbres présents. Aucune pelote n'a été collectée sur le site.

Les friches vont être principalement utilisées pour l'alimentation des oiseaux qui vont y trouver entre autres graines, insectes, petits mammifères. Ces espaces ouverts sont notamment le terrain de chasse des Hirondelles et du Martinet noir. Toutefois, la Fauvette mélanocéphale, d'enjeu modéré, utilise les friches plus âgées pourvues de fourrés.



☞ Photographies 24 & 25 : Chardonneret élégant, Huppe fasciée

Le tableau ci-dessous présente le statut biologique des espèces contactées sur la zone d'étude.

☞ Tableau 7 : Statuts biologique des oiseaux contactés

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	Utilisation	Nicheur possible	Nicheur probable	Nicheur certain
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu			+	
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise		+		
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer				+
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi				+
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	Gagnage			
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant				+
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna		+		
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	Gagnage			
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs				+
<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé				+
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	Survol			
<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe	Gagnage			
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet				+
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide		+		
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle		+		
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire			+	
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale				+

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	Utilisation	Nicheur possible	Nicheur probable	Nicheur certain
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou			+	
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes			+	
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris			+	
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	Migrateur			
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	Survol			
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins			+	
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine			+	
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne		+		
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	Gagnage			
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	Gagnage			
<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Hirondelle de rochers	Gagnage			
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	Gagnage			
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée				+
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse			+	
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe			+	
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	Survol			
<i>Apus pallidus</i>	Martinet pâle	Survol			
<i>Turdus merula</i>	Merle noir				+
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue				+
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière				+
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée		+		
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Survol			
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique				+
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet			+	
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge			+	
<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops			+	
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette		+		
<i>Picus sharpei</i>	Pic de Sharpe				+
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde				+
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	Gagnage	+		
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier				+
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres			+	
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli		+		
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce				+
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle				+
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier		+		
<i>Phoenicurus ochrurus</i>	Rougequeue noir				+
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini				+
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre				+
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois		+		
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque				+
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe			+	

2.2.7.3. Synthèse

Le tableau ci-après propose la bio-évaluation des espèces d'oiseaux qui ont été observées sur la zone d'étude.

☞ Tableau 8 : Statuts biologique des oiseaux contactés

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	Utilisation du site	Enjeux DREAL Occitanie	Enjeux locaux
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	Nicheur probable sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	Nicheur possible sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	Nicheur certain sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi	Nicheur certain sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	Gagnage	FAIB	FAIBLE
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	Nicheur certain sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	Nicheur possible sur le site.	MODE	MODERE
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	Gagnage	FAIB	FAIBLE
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	Nicheur certain sur le site.	MODE	MODERE
<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	Nicheur certain sur le site.	MODE	MODERE
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	Survol	NH	NUL
<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe	Gagnage	FAIB	FAIBLE
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	Nicheur certain sur le site.	NH	NH
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	Nicheur possible sur le site.	INTR	INTR
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	Nicheur possible sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	Nicheur probable sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	Nicheur certain sur le site.	MODE	MODERE
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	Nicheur probable sur le site.	FORT	FORT
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	Nicheur probable sur le site.	NH	NH
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	Nicheur probable sur le site.	MODE	MODERE
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	Migrateur	MODE	FAIBLE
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	Survol	FAIB	NUL
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	Nicheur probable sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	Nicheur probable sur le site.	NH	NH
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	Nicheur possible sur le site.	NH	NH
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	Gagnage	MODE	FAIBLE
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	Gagnage	FAIB	FAIBLE
<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Hirondelle de rochers	Gagnage	FAIB	FAIBLE
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	Gagnage	MODE	FAIBLE
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	Nicheur certain sur le site.	MODE	MODERE
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	Nicheur probable sur le site.	MODE	MODERE
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	Nicheur probable sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	Survol	FAIB	NUL
<i>Apus pallidus</i>	Martinet pâle	Survol	MODE	NUL
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	Nicheur certain sur le site.	NH	NH
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	Nicheur certain sur le site.	FAIB	FAIBLE

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	Utilisation du site	Enjeux DREAL Occitanie	Enjeux locaux
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	Nicheur certain sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	Nicheur possible sur le site.	MODE	MODERE
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Survol	MODE	NUL
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	Nicheur certain sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	Nicheur probable sur le site.	MODE	MODERE
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	Nicheur probable sur le site.	NH	NH
<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	Nicheur probable sur le site.	MODE	MODERE
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	Nicheur possible sur le site.	MODE	MODERE
<i>Picus sharpei</i>	Pic de Sharpe	Nicheur certain sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	Nicheur certain sur le site.	NH	NH
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	Gagnage Nicheur possible sur le site.	FORT	FORT
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	Nicheur certain sur le site.	NH	NH
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	Nicheur probable sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	Nicheur possible sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	Nicheur certain sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	Nicheur certain sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	Nicheur possible sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	Nicheur certain sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	Nicheur certain sur le site.	MODE	MODERE
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	Nicheur certain sur le site.	FAIB	FAIBLE
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	Nicheur possible sur le site.	MODE	MODERE
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	Nicheur certain sur le site.	NH	NH
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	Nicheur probable sur le site.	MODE	MODERE

A noter la présence de deux espèces à enjeu fort, la Fauvette pitchou et la Pie-grièche à tête rousse qui fait l'objet d'un PNA. Cette dernière a été observée au gagnage, elle est considérée comme nicheuse possible.

Au total de 14 espèces d'oiseaux à enjeu modéré local ont été contactées sur le secteur d'étude.

2.2.8. LES REPTILES

2.2.8.1. Données bibliographiques

Les bases de données communales recensent sur la commune d'Ortaffa les nombres d'espèces de reptiles suivants :

Faune LR : 9 INPN : 10 SINP : 7

2.2.8.2. Analyse du site

Quatre espèces de reptiles ont été observées sur la zone d'étude, la Couleuvre de Montpellier, le Lézard catalan, le Psammodrome algire et la Tarente de Maurétanie.

Un reptile à enjeu très fort peut potentiellement fréquenter le site, le Lézard ocellé. A noter que ce dernier n'a pas été contacté sur le site. Ce dernier devra faire l'objet d'une pression de prospection suffisante afin de valider ou non sa présence.



☞ Photographies 26 & 27 : Tarente de Maurétanie et Couleuvre de Montpellier (hors site)

☞ Tableau 9 : Statuts juridiques et écologique des reptiles observés et potentiels (en gris)

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	Protection		Déterminance ZNIEFF	Liste rouge		PNA	ENJEU DREAL OCC 2019
		Directive Habitats	Nat.		Nat.	Rég.		
		Annexe II						
<i>Zamenis scalaris</i>	Couleuvre à échelons		P3		LC	NT		MODE
<i>Malpolon monspessulanus</i>	Couleuvre de Montpellier		P3		LC	NT		MODE
<i>Podarcis liolepis</i>	Lézard catalan		P2		LC	LC		FAIB
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé		P2	stricte	VU	VU	PNA	TRFO
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile		P3		LC	LC		FAIB
<i>Psammodromus algirus</i>	Psammodrome algire		P3	remarquable	LC	NT		MODE
<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarente de Maurétanie		P3		LC	LC		FAIB

☞ Annexe : Abrégés des statuts de protection et de conservation

2.2.8.3. Synthèse

Quatre espèces de reptiles ont été observées sur la zone d'étude dont deux espèces à enjeu modéré, la Couleuvre de Montpellier et le Psammodrome algire.

La présence du Lézard ocellé est potentielle sur le site et ce dernier devra faire l'objet d'une pression de prospection importante afin de valider sa présence ou non.

Le graphique suivant présente les périodes pour lesquelles le Lézard ocellé est observé.

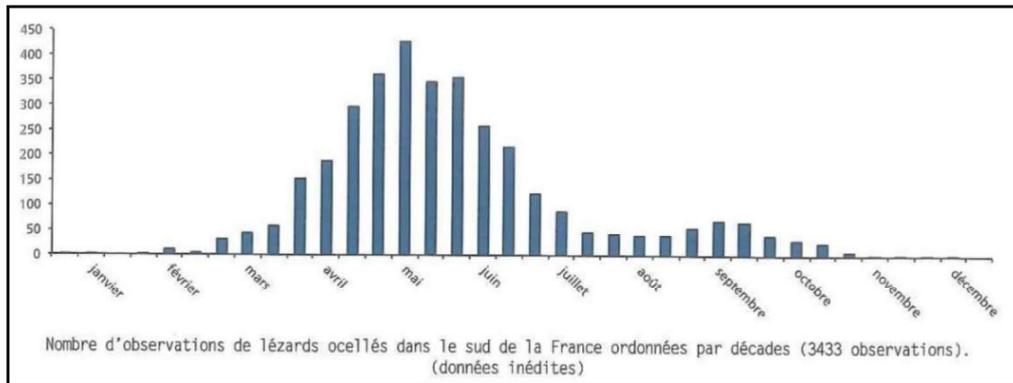


Figure : Nombre d'observations de Lézard ocellé dans le Sud de la France¹

2.2.9. LES AMPHIBIENS

2.2.9.1. Données bibliographiques

Les bases de données communales recensent sur la commune d'Ortaffa les nombres d'espèces d'amphibiens suivants :

Faune LR : 7 INPN : 5 SINP : 5

2.2.9.2. Analyse du site et synthèse

Aucune espèce de batracien n'a été contactée sur le site.

Les espèces pionnières tels le Crapaud calamite, le Crapaud commun et le Discoglosse peint peuvent potentiellement fréquenter le site.

¹ Doré F., Cheylan M. & Grillet P. 2015. – Le lézard ocellé, un géant sur le continent européen. Biotope, Mèze, 192 p.

2.2.10. LES INSECTES

2.2.10.1. Bibliographie

A l'échelle communale, les bases de données recensent les nombres d'insectes suivants :

Faune LR : 56 INPN : 35 SINP : 16

2.2.10.2. Analyse du site

25 espèces d'invertébrés ont été observées sur le site, dont 11 Lépidoptères (papillons), 6 Orthoptère (sauterelles, criquets, grillons), 4 coléoptères et 4 autres espèces.

☞ Tableau 10 : Invertébrés identifiés au sein du secteur d'étude

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts
Lépidoptères		
Silène	<i>Brintesia circe</i>	LR France : LC
Souci	<i>Colias crocea</i>	LR France : LC
Voilier blanc	<i>Iphiclides feisthamelii</i>	LR France : LC
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	LR France : LC
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	LR France : LC
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	LR France : LC
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	LR France : LC
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	LR France : LC
Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	LR France : LC
Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	LR France : LC
Marbré-de-vert	<i>Pontia daplidice</i>	LR France : LC
Orthoptères		
Criquet égyptien	<i>Anacridium aegyptium</i>	-
Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus brunneus</i>	-
Dectique à front blanc	<i>Decticus albifrons</i>	-
Criquet de Jago	<i>Dociostaurus jagoi occidentalis</i>	-
Oedipode turquoise	<i>Oedipoda caerulea caerulea</i>	-
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	-
Coléoptères		
Coccinelle à sept points	<i>Coccinella septempunctata</i>	-
Mylabre variable	<i>Mylabris variabilis</i>	-
Drap mortuaire	<i>Oxythyrea funesta</i>	-
Cétoine hérissée	<i>Tropinota hirta</i>	-
Autres		
Empuse commune	<i>Empusa pennata</i>	-
Punaise arlequin	<i>Graphosoma italicum</i>	-
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	-
Scolopendre ceinturé	<i>Scolopendra cingulata</i>	-

Les espèces observées sont des espèces communes des friches des plaines méditerranéennes.

Aucune autre espèce patrimoniale ou protégée d'insecte n'a été recensée sur la zone d'étude.



☞ Photographies 28 & 29 : Cétoine hérissée, Machaon

2.2.10.3. Synthèse

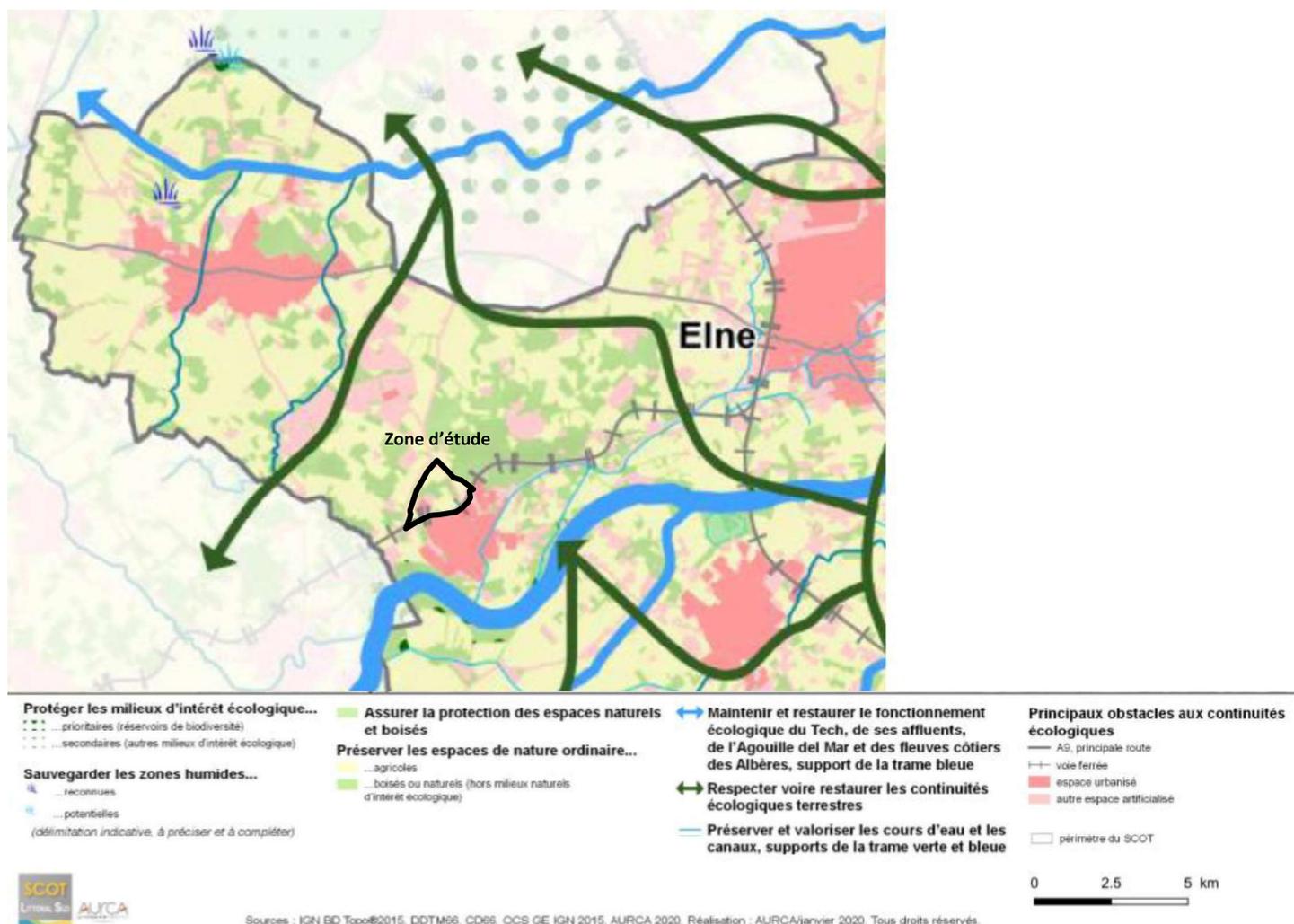
Les insectes observés sur le secteur sont communs et habituels des cortèges des friches de la Plaine du Roussillon.

L'enjeu principal sur le site est lié à la présence des chênes qui peuvent abriter le Grand Capricorne. Ce dernier devra être recherché dans le cadre des études naturalistes à venir.

2.2.11. FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES

Le SCoT Littoral Sud a défini la trame verte et bleue à l'échelle intercommunale.

La zone d'étude concerne des espaces de « nature ordinaire » agricoles et boisés.



Carte 9 : Trame Verte et Bleue intercommunale (Source : SCoT Littoral Sud-AURCA)

La zone ne fait partie ni d'un réservoir de biodiversité ni d'un corridor écologique identifié à l'échelle intercommunale.

2.2.12. SYNTHÈSE DES ENJEUX VIS-A-VIS DE LA BIODIVERSITÉ

Les enjeux identifiés sur l'aire d'étude sont les suivants :

- ≡ L'existence d'un ravin accompagné d'une ripisylve de vieux Chênes constituant un corridor écologique local.
- ≡ La présence de vieux Chênes pubescents et lièges sur la zone d'étude pouvant constituer des arbres-gîtes favorables aux chiroptères et à l'ensemble de la faune arboricole/cavicole.
- ≡ La fréquentation du site par des espèces d'oiseaux nicheuses avérées ou potentielles à enjeux fort et modéré.
- ≡ La présence potentielle du Lézard ocellé dont le PNA couvre le site. Cette espèce devra être recherchée pour confirmer ou non sa présence sur le site (espèce à enjeu très fort).
- ≡ La fréquentation avérée du site par un lézard et un serpent à enjeu modéré.

Dénomination	Éléments d'évaluation	Enjeu écologique sur le site
MAMMIFÈRES HORS CHIROPTÈRES		
Ecureuil roux	Espèces potentielles.	Faible
Hérisson d'Europe		Faible
CHIROPTÈRES		
Toutes les espèces de chiroptères arboricoles	Présence de vieux Chênes pouvant constituer des arbres gîtes potentiels pour les chiroptères.	Fort
AVIFAUNE		
Fauvette pitchou	Nicheur probable sur le site.	Fort
Pie-grièche à tête rousse	Espèce faisant l'objet d'un PNA couvrant en partie le site. Gagnage Nicheur possible sur le site	Fort
Chevêche d'Athéna	Nicheur possible sur le site.	Modéré
Cisticole des joncs	Nicheur certain sur le site.	Modéré
Cochevis huppé	Nicheur certain sur le site.	Modéré
<i>Fauvette mélanocéphale</i>	Nicheur certain sur le site.	Modéré
Gobemouche gris	Nicheur probable sur le site.	Modéré
Huppe fasciée	Nicheur certain sur le site.	Modéré
Linotte mélodieuse	Nicheur probable sur le site.	Modéré
Mésange huppée	Nicheur possible sur le site.	Modéré
Moineau friquet	Nicheur probable sur le site.	Modéré

Petit-duc scops	Nicheur probable sur le site.	Modéré
Pic épeichette	Nicheur possible sur le site.	Modéré
Serin cini	Nicheur certain sur le site.	Modéré
Tourterelle des bois	Nicheur possible sur le site.	Modéré
Verdier d'Europe	Nicheur probable sur le site.	Modéré
Alouette lulu	Nicheur probable sur le site.	Faible
Bergeronnette grise	Nicheur possible sur le site.	Faible
Bruant proyer	Nicheur certain sur le site.	Faible
Bruant zizi	Nicheur certain sur le site.	Faible
Buse variable	Gagnage	Faible
Chardonneret élégant	Nicheur certain sur le site.	Faible
Choucas des tours	Gagnage	Faible
Epervier d'Europe	Gagnage	Faible
Faucon crécerelle	Nicheur possible sur le site.	Faible
Fauvette à tête noire	Nicheur probable sur le site.	Faible
Gobemouche noir	Migrateur	Faible
Grimpereau des jardins	Nicheur probable sur le site.	Faible
Guêpier d'Europe	Gagnage	Faible
Hirondelle de fenêtre	Gagnage	Faible
Hirondelle de rochers	Gagnage	Faible
Hirondelle rustique	Gagnage	Faible
Loriot d'Europe	Nicheur probable sur le site.	Faible
Mésange bleue	Nicheur certain sur le site.	Faible
Mésange charbonnière	Nicheur certain sur le site.	Faible
Moineau domestique	Nicheur certain sur le site.	Faible
Pic de Sharpe	Nicheur certain sur le site.	Faible
Pinson des arbres	Nicheur probable sur le site.	Faible

Pouillot de Bonelli	Nicheur possible sur le site.	Faible
Pouillot véloce	Nicheur certain sur le site.	Faible
Rossignol philomèle	Nicheur certain sur le site.	Faible
Rougegorge familier	Nicheur possible sur le site.	Faible
Rougequeue noir	Nicheur certain sur le site.	Faible
Tarier pâtre	Nicheur certain sur le site.	Faible
REPTILES		
Lézard ocellé	Espèce potentielle (PNA couvrant le site) à rechercher.	Très Fort
Psammodrome algire	Espèce présente fréquentant les lisières.	Modéré
Couleuvre de Montpellier	Espèce présente sur l'ensemble des friches et des lisières.	Modéré
Couleuvre à échelons	Espèce potentielle sur l'ensemble des friches et des lisières.	Modéré
Lézard catalan	Espèce présente, appréciant les substrats rocheux, murets et bâtis.	Faible
Tarente de Maurétanie	Espèce présente, appréciant les substrats rocheux, murets et bâtis.	Faible
Orvet fragile	Espèce potentielle sur les friches et jardin.	Faible
AMPHIBIENS		
Crapaud calamite	Espèces pionnières potentielles.	Faible
Crapaud épineux		Faible
Discoglosse peint	Espèce potentielle introduite.	Nul
INVERTÉBRÉS		
Absence d'espèce patrimoniale observée, mais présence potentielle du Grand Capricorne au droit des Chênes les plus anciens.		Faible à modéré

☞ Carte 10 : Enjeux environnementaux provisoires au 1/3000°



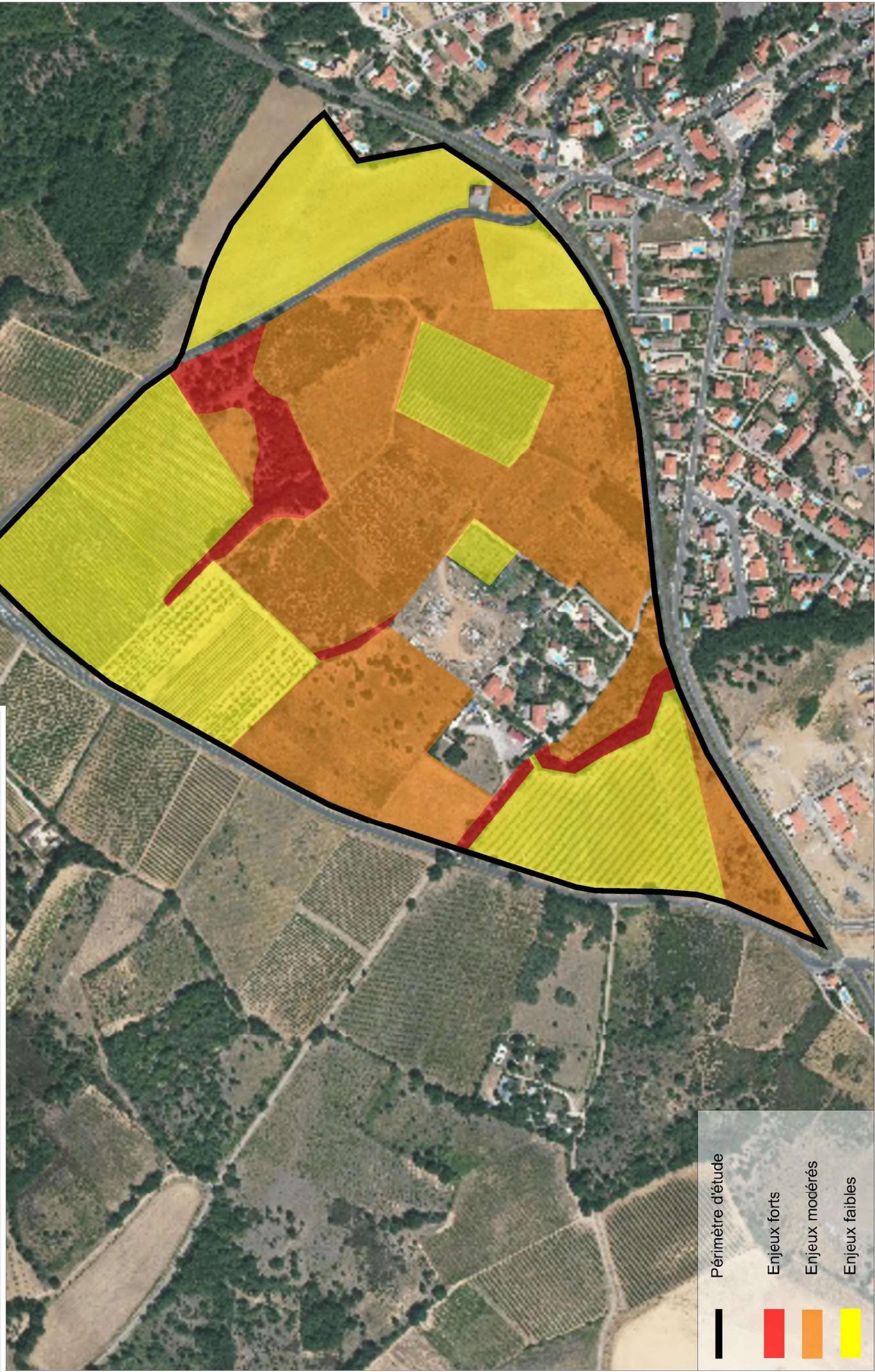
Prédiagnostic Environnemental

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PROVISOIRES

Extrait Orthophotoplan - Echelle : 1/3000

 **ERB e**
environnement
5, allée des Villas Amiel
CEDEX 05 33000 BORDEAUX
Tél : 05 57 00 11 00 Fax : 05 57 00 26 26
Site : www.erb-e.com

21 - TR - 991A



Périmètre d'étude

Enjeux forts

Enjeux modérés

Enjeux faibles

3. ANNEXE 1 : ABREGES DES STATUTS DE PROTECTION ET DE CONSERVATION

- **Textes de référence**

- Protection à l'échelle européenne

- Directive 2009/147/CE du Parlement européen et de Conseil concernant la conservation des oiseaux sauvages (JO du 26 janvier 2010) dite « Directive Oiseaux » (DO)
- Directive 92/43/CEE du Conseil concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JO du 22 juillet 1992) dite « Directive Habitats Faune Flore » (DH ou DHFF) modifiée par la directive 97/62/CEE

- Protection à l'échelle nationale

- Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des **mammifères terrestres** protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des **amphibiens** et des **reptiles** protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des **insectes** protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des **oiseaux** protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection modifiée par l'arrêté du 21 juillet 2015

- Listes rouges

Taxons	Echelle	Date
Mammifères	Nationale	Novembre 2017
	Régionale	-
Oiseaux	Nationale	Septembre 2016
	Régionale	Novembre 2015
Reptiles et amphibiens	Nationale	Septembre 2015
	Régionale	-
Papillons de jour	Nationale	Mars 2012
	Régionale	-
Libellules	Nationale	Mars 2016
	Régionale	Mars 2018
Flore	Nationale	Décembre 2018
	Régionale	-

• **Abrégés des statuts de protection**

Textes de références		Abrégés	Description
Arrêtés de protection nationale	Article 2	P2 (P3 pour les oiseaux)	Espèces strictement protégées tant pour leurs spécimens que leurs habitats de reproduction et de repos
	Article 3	P3 (P4 pour les oiseaux)	Espèces dont les spécimens sont strictement protégés
	Article 4	P4	Espèces de reptiles dont la mutilation est interdite, ainsi que toute utilisation des spécimens issus du milieu nature
	Article 5	P5	Espèces d'amphibiens dont la mutilation est interdite, ainsi que toute utilisation des spécimens issus du milieu naturel
Directive Oiseaux	Annexe I	A I (ou O 1)	Liste les espèces d'oiseaux dont la protection nécessite la mise en place des Zones de Protection Spéciales (ZPS)
	Annexe II	A II (ou O 2)	Liste les espèces dont la chasse est autorisée
	Annexe III	A III (ou O 3)	Liste des espèces dont le commerce est autorisé
Directive Habitats	Annexe I	A I	Liste les habitats naturels ou semi-naturels d'intérêt communautaire
	Annexe II	A II	Liste les espèces de faune et flore d'intérêt communautaire
	Annexe IV	A IV	Espèces faisant l'objet d'une protection stricte
	Annexe V	A V	Liste les espèces dont la protection est moins contraignante pour l'Etat
Listes rouges	Mondiale, européenne, nationale et régionale	EX	Eteinte au niveau mondial
		EW	Eteinte à l'état sauvage
		RE	Disparue au niveau régional
		CR	En danger critique
		EN	En danger
		VU	Vulnérable
		NT	Quasi menacée
		LC	Préoccupation mineure
		DD	Données insuffisantes
		NE	Non évaluée
NA	Non adapté (espèces introduites)		
Déterminance ZNIEFF régionale	Stricte	Espèces dont la présence justifie à elle seule la création d'une ZNIEFF	
	A critères	Espèces dont la présence justifie à elle seule la création d'une ZNIEFF sous réserve de répondre à certains critères	

• **Résumé des critères de la liste rouge de l'UICN**

Le tableau suivant est un résumé des cinq critères (a-e) utilisés pour évaluer l'appartenance d'un taxon à l'une des catégories du groupe « menacé » de la Liste rouge de l'UICN (En danger critique, En danger ou Vulnérable).

A. Réduction de la taille de la population. Réduction (mesurée sur la plus longue des deux durées : 10 ans ou 3 générations) sur la base d'un ou plusieurs des critères A1 à A4			
	En danger critique	En danger	Vulnérable
A1	≥ 90%	≥ 70%	≥ 50%
A2, A3 & A4	≥ 80%	≥ 50%	≥ 30%
<p>A1 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction sont clairement réversibles ET comprises ET ont cessé.</p> <p>A2 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p> <p>A3 Réduction de la population prévue, déduite ou supposée dans le futur (sur un maximum de 100 ans) [(a) ne peut pas être utilisé pour A3].</p> <p>A4 Réduction de la population constatée, estimée, déduite, prévue ou supposée, sur une période de temps devant inclure à la fois le passé et l'avenir (sur un maximum de 100 ans dans le futur), lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p>	<i>en se basant sur l'un des éléments suivants :</i>		<p>(a) l'observation directe [excepté A3]</p> <p>(b) un indice d'abondance adapté au taxon</p> <p>(c) la réduction de la zone d'occupation (AOO), de la zone d'occurrence (EOO) et/ou de la qualité de l'habitat</p> <p>(d) les niveaux d'exploitation réels ou potentiels</p> <p>(e) les effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites</p>
B. Répartition géographique, qu'il s'agisse de B1 (zone d'occurrence) ET/OU B2 (zone d'occupation)			
	En danger critique	En danger	Vulnérable
B1. Zone d'occurrence (EOO)	< 100 km ²	< 5 000 km ²	< 20 000 km ²
B2. Zone d'occupation (AOO)	< 10 km ²	< 500 km ²	< 2 000 km ²
ET au moins 2 des 3 conditions suivantes :			
(a) Sévèrement fragmentée OU nombre de localités	= 1	≤ 5	≤ 10
(b) Déclin continu constaté, estimé, déduit ou prévu de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat, (iv) nombre de localités ou de sous-populations, (v) nombre d'individus matures			
(c) Fluctuations extrêmes de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) nombre de localités ou de sous-populations, (iv) nombre d'individus matures			
C. Petite population et déclin			
	En danger critique	En danger	Vulnérable
Nombre d'individus matures	< 250	< 2 500	< 10 000
ET au moins un des sous-critères C1 ou C2 :			
C1. Un déclin continu constaté, estimé ou prévu (sur un maximum de 100 ans dans le futur) d'au moins :	25% en 3 ans ou 1 génération (sur la plus longue des deux durées)	20% en 5 ans ou 2 générations (sur la plus longue des deux durées)	10% en 10 ans ou 3 générations (sur la plus longue des deux durées)
C2. Un déclin continu constaté, estimé, prévu ou déduit ET au moins 1 des 3 conditions suivantes :			
(a) (i) Nombre d'individus matures dans chaque sous-population :	≤ 50	≤ 250	≤ 1 000
(ii) % d'individus matures dans une sous-population =	90–100%	95–100%	100%
(b) Fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures			
D. Population très petite ou restreinte			
	En danger critique	En danger	Vulnérable
D. Nombre d'individus matures	< 50	< 250	D1. < 1 000
D2. Pour la catégorie VU uniquement Zone d'occupation restreinte ou nombre de localités limité et susceptibles d'être affectées à l'avenir par une menace vraisemblable pouvant très vite conduire le taxon vers EX ou CR.	-	-	D2. en règle générale : AOO < 20 km ² ou nombre de localités ≤ 5
E. Analyse quantitative			
	En danger critique	En danger	Vulnérable
Indiquant que la probabilité d'extinction dans la nature est :	≥ 50% sur 10 ans ou 3 générations, sur la plus longue des deux durées (100 ans max.)	≥ 20% sur 20 ans ou 5 générations, sur la plus longue des deux durées (100 ans max.)	≥ 10% sur 100 ans

1 L'utilisation de cette fiche de synthèse requiert la pleine compréhension des Catégories et Critères de la Liste rouge de l'UICN et des Lignes directrices pour l'utilisation des Catégories et Critères de la Liste rouge de l'UICN. Merci de se référer à ces deux documents pour l'explication des termes et concepts utilisés ici.

4. ANNEXE 2 : DETERMINATION DE LA CATEGORIE DE NIDIFICATION

Le tableau ci-dessous illustre la méthodologie adoptée pour définir la catégorie de nidification en fonction des indices de terrain recueillis.

☞ Tableau 11 : Indices permettant de caractériser la catégorie de nidification

Indice de terrain	Catégorie de nidification
Individu trouvé mort, écrasé	Nicheur possible 1
Oiseau vu en période de nidification dans un milieu favorable	
Mâle chanteur en période de reproduction dans un milieu favorable, cris nuptiaux ou tambourinage entendus, mâle vu en parade.	
Couple présent en période de reproduction dans un milieu favorable	Nicheur probable 2
Individu cantonné : comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) en période de reproduction, dans un milieu favorable	
Comportement nuptial : parades, copulation ou échange de nourriture entre adultes.	
Cri d'alarme ou tout autre comportement agité indiquant la présence d'un nid ou de jeunes aux alentours.	
Transport de matériel ou construction d'un nid ; forage d'une cavité (pics).	Nicheur certain 3
Adulte simulant une blessure ou cherchant à détourner l'attention	
Découverte d'un nid vide ou de coquilles d'œufs ; nid « frais » de la présente saison	
Juveniles non volants ou juveniles à peine volants	
Fréquentation d'un nid, individu au nid	
Transport de nourriture ou de sacs fécaux	
Nid garni (œufs ou poussins) ; adulte couvant	